

Intervention du CA de la Bourse locale de Bobigny au Conseil Municipal du 30 septembre 2015

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus du conseil municipal,

Nous vous remercions, Monsieur le Maire, de nous accorder ces cinq minutes de temps de parole. Nous sommes persuadés qu'il y a de véritables possibilités de sortie de crise pour ce sujet important qu'est la bourse locale du travail de Bobigny, ce temps de parole accordé le laisse supposer.

J'interviens au nom de la Bourse locale et je suis mandaté par toutes les organisations syndicales présentes dans cette bourse : CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC. Je suis secrétaire de l'UL FO de Bobigny et le secrétaire du CA de cette bourse.

Ces lieux historiques que sont les bourses du travail regroupent les locaux et permanences des syndicats d'une commune. Depuis plus d'un siècle, les bourses du travail se sont développées en France.

Depuis plus de 50 ans existe sur Bobigny une Bourse du travail permettant aux salariés du privé et du public, chômeurs, retraités de pouvoir trouver auprès des syndicats soutiens, conseils, interventions auprès des administrations et des entreprises et faire valoir leurs droits et leurs revendications.

La bourse est ouverte toute l'année et reçoit en moyenne une centaine de personnes par semaine : Pour monter un dossier aux prud'hommes, pour connaître et faire valoir ses droits, pour intervenir auprès de Pôle-emploi, la Sécurité sociale, les Impôts, soutenir la régularisation des travailleurs migrants, aider les salariés du privé et du public... Sur Bobigny, les entreprises sont nombreuses, les services publics également. Des milliers de salariés et d'habitants bobyniens sont syndiqués. On peut comprendre dans une ville telle que Bobigny, l'importance, le poids et la force que représentent les organisations syndicales. La question des locaux et de l'existence même de la Bourse locale du Travail est un sujet essentiel. Il est important que nous puissions en parler aujourd'hui.

Venons-en au fait. En 2002, lors du déménagement de la Bourse locale du travail à l'Espace Maurice Nilès, une convention était passée avec M. le Maire de la ville. Celle-ci prévoit depuis 2006, une subvention de 54 418 €, charge au conseil d'administration de la Bourse (composé des Unions locales CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) d'assurer les charges (électricité, téléphone), l'entretien et l'aménagement des locaux, le salaire du régisseur et de la personne assurant le ménage.

C'est le cas pour la plupart des Bourses du Travail en France.

Cette subvention était identique jusqu'en 2014. Afin de rencontrer le nouveau Maire, l'ensemble de la bourse locale avec les organisations syndicales ont demandé une audience. Nous avons été reçus en décembre 2014. L'audience a été positive, Monsieur le Maire confirmant les locaux dédiés à la Bourse locale et les subventions permettant son fonctionnement. Nous pouvions, donc, faire un nouveau CA permettant de valider le budget et les lignes budgétaires pour 2015.

Le 8 avril 2015, sans information préalable, la majorité du conseil municipal décidait de l'amputer des deux tiers et de la ramener à 16 700 € pour l'année en cours ! Cette décision était en contradiction avec les propos de M. le Maire de Bobigny aux organisations syndicales à peine six mois plus tôt.

Surpris, nous redemandons à voir Monsieur le Maire. Malgré cette rencontre en juin 2015, il n'y a eu aucune évolution de la part de la municipalité. Nous avons, pourtant, montré les comptes, le budget pour l'année et avons très clairement fait la preuve que nous ne tiendrons pas l'année avec seulement 1/3 des subventions, n'ayant aucun excédent budgétaire...

En conséquence, depuis septembre 2015, la bourse du travail est dans l'incapacité de payer les charges des locaux et a été contrainte de licencier ses deux salariés. Monsieur le Maire de Bobigny, Mesdames et Messieurs les élus du conseil municipal, comment pouvons-nous travailler auprès des salariés de la ville sans électricité ? Sans régisseur et sans personnel d'entretien ? Comment une bourse locale du travail peut-elle rester ouverte et fonctionner lorsque brutalement le 2/3 de son financement disparaît, comme ça en milieu d'année ?

Nous avons lu dans le parisien : « L'existence de la bourse du travail n'est pas mise en cause, affirme Abdeslam Berrouane, directeur de cabinet. Les locaux restent à disposition des syndicats. Mais on est obligé de faire des choix en raison de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités. A Bobigny, on a fait le choix de la cantine gratuite, du maintien des tarifs de centres de loisirs. »

Nous tenons à répondre :

1. Si, l'existence de la bourse est mise en cause, puisque nous licencions tout le personnel et sommes en cessation de paiement. Il n'y a plus un sou ! On ne peut plus continuer avec 38 000 euros en moins. Nous tenons depuis des années toute la comptabilité à jour, vous pouvez vérifier.

2. Nous ne souhaitons pas opposer les sujets les uns aux autres. Nous savons tous ici que les collectivités rencontrent des difficultés financières, dues principalement aux baisses d'importantes de dotation de l'Etat. La cantine gratuite ? Très bien ! Des centres de loisir et le maintien des tarifs ? Très bien également. Mais quel rapport avec la bourse locale ? Il ne devrait pas y avoir de concurrence entre les deux, de comparaisons. Il nous semble que ce n'est pas la même ligne budgétaire...

En revanche, il est un fait important qu'il faut souligner ici. La municipalité a décidé de baisser de 8,6% ses subventions pour l'ensemble des associations de la ville entre 2014 et 2015. Soit. Les subventions de la bourse baissent de 70% entre 2014 et 2015... Pourquoi une telle différence ? Ne serait-ce pas pour faire disparaître cette bourse du travail ? Pourquoi ne pas avoir 8% de subvention municipale en moins comme toutes les associations de la ville ? L'association de la bourse du travail est-elle moins importante que les autres au point de savoir que l'on l'a met en cessation de paiement ? Nous n'oserions penser que c'est volontaire, mais admettez notre étonnement...

Autre chiffre important : les subventions pour la bourse ne représentaient que 2% de l'ensemble des subventions de la municipalité pour les associations de la ville en 2014, à peine 0,8 % aujourd'hui. Les dizaines de milliers de salariés et habitants de la ville qui ont besoin des syndicats de la commune ne représentent que si peu aux yeux de la municipalité ? Nous pensons sincèrement que permettre aujourd'hui à la bourse de fonctionner ne mettrait pas la commune en cessation de paiement et ne vous obligerait pas à refaire les cantines payantes. En revanche, elle permettrait de maintenir ce droit essentiel à tous les salariés et habitant balbyniens d'autant plus en ces temps de crise, d'austérité, de misère, de précarité et de chômage. C'est, donc, au moment où les salariés subissent des coups très durs du gouvernement et du patronat qu'ils ont plus que jamais besoin de leurs syndicats et des bourses du travail, que vous prenez cette décision ?

Alors, maintenant, que fait-on ? Nous revenons vous voir chaque semaine, chaque mois ? Ou nous entamons de véritables négociations qui permettent d'aboutir sur le maintien de la bourse

du travail, de son régisseur, de son personnel d'entretien ? Imaginez les responsables syndicaux obligés d'acheter des bougies et un groupe électrogène afin d'y voir clair...

Plus sérieusement, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de prendre la décision aujourd'hui même :

1. De maintenir la subvention 2015 promise en décembre 2014
2. De confirmer le maintien des locaux pour la bourse locale
3. D'entamer avec le CA de la Bourse locale du Travail de véritables négociations qui permettent un accord qui garantira le maintien de la bourse locale, de ses locaux et de son fonctionnement sur plusieurs années.

Les organisations syndicales ne laisseront pas une bourse locale du travail disparaître, l'outil syndical sur la ville doit être préservé. En 15 jours, nous avons obtenu 3500 signatures sur notre pétition intersyndicale... Nous reviendrons s'il le faut. Nous irons jusqu'au bout.

Persuadés que nous avons tous la volonté ici de sortir de la crise, nous espérons, Monsieur le Maire, que vous allez très vite prendre les décisions qui s'imposent.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour le CA de la bourse du travail et pour l'ensemble des organisations syndicales,

César Landron